



Reprendre conjugaison : les formes à connaître sans se tromper

Reprendre conjugaison : présent, passé composé, subjonctif et erreurs fréquentes pour choisir vite la bonne forme à l'écrit.

orthographe-francais

Le verbe « reprendre » se conjugue au 3e groupe comme « prendre » et se construit avec l'auxiliaire avoir aux temps composés. Les formes les plus utiles à maîtriser sont « je reprends », « nous reprenons », « j'ai repris », « je reprenais » et « que je reprenne ».

Vous hésitez entre « j'ai repris », « je repris » et le redoutable « il a repris » ? C'est exactement le genre d'erreur qui coûte des points bêtement. En cours particuliers, je vois souvent le même problème : on révise un tableau entier, mais on ne sait toujours pas choisir la bonne forme au bon moment. Avec « reprendre », le plus rentable n'est pas d'apprendre toutes les cases par cœur. Il faut repérer la logique du verbe, ses temps vraiment fréquents, et les pièges hérités de la famille de « prendre ».

En bref : les réponses rapides

Quelle est la différence entre « repris » et « reprit » ? — « Repris » est le participe passé, utilisé notamment avec l'auxiliaire avoir : « il a repris ». « Reprit » est une forme du passé simple à la 3e personne du singulier : « il reprit la parole ».

Pourquoi écrit-on « nous reprenons » mais « ils reprennent » ? — Le verbe suit le modèle de « prendre » avec alternance du radical selon les personnes. La base change légèrement entre « nous reprenons » et « ils reprennent », comme dans « nous prenons » et « ils prennent ».

Le verbe « reprendre » se conjugue-t-il avec être ou avoir ? — Aux temps composés, « reprendre » se conjugue avec l'auxiliaire avoir : « j'ai repris ». À la forme pronominale, on aura en revanche « se reprendre », construit avec être.

Quels temps faut-il apprendre en priorité pour un examen ? — Le plus rentable est de maîtriser d'abord le présent, le passé composé, l'imparfait, le futur

simple et le subjonctif présent. Le passé simple est utile surtout pour les textes littéraires.

Reprendre conjugaison : les formes vraiment utiles à connaître en priorité

Comment conjuguer le verbe reprendre ? Réponse courte : **reprendre** est un **verbe du 3e groupe**, construit sur la famille de *prendre*, et il se conjugue avec l'**auxiliaire avoir** aux temps composés. Pour éviter les fautes qui coûtent le plus, concentrez la révision sur **l'indicatif présent**, le **passé composé**, l'**imparfait** et le **subjonctif présent** : ce sont les formes les plus rentables en copie, en mail, en dissertation et en concours.

La règle centrale tient en une ligne : si vous savez conjuguer *prendre*, vous savez presque tout faire avec **reprendre**. On écrit **je reprends, nous reprenons, j'ai repris, que je reprenne**. Les erreurs fréquentes viennent d'un mauvais aiguillage entre temps simples et temps composés : *je repris* existe, mais c'est du **reprendre passé simple**, donc rare à l'écrit courant ; en revanche *il a repris* est faux, car le **participe passé reprendre** est **repris**, jamais *reprit*. En pratique, tous les temps n'ont pas la même rentabilité. En révision, je conseille de viser les formes qui couvrent l'essentiel des phrases réelles : action habituelle, action terminée, action en cours dans le passé, doute ou souhait. C'est là que les points se gagnent vite, avec un ratio temps investi / fautes évitées bien meilleur qu'un apprentissage intégral du tableau.

Zone utile	Forme-clé	Exemple d'emploi	Piège fréquent
Infinitif	reprendre	Je vais reprendre le cours.	<i>reprendres</i>
Indicatif présent	je reprends, nous reprenons	Je reprends à 14 h.	<i>je reprend</i>
Imparfait	je reprenais	Je reprenais mes notes chaque soir.	confusion avec le présent
Passé composé	j'ai repris	J'ai repris l'exercice.	<i>j'ai repris</i>
Futur simple	je reprendrai	Je reprendrai demain.	<i>je reprendrai</i>
Conditionnel	je reprendrais	Je reprendrais bien ce chapitre.	confusion avec futur
Subjonctif présent	que je reprenne	Il faut que je reprenne le raisonnement.	<i>que je reprends</i>



Zone utile	Forme-clé	Exemple d'emploi	Piège fréquent
Impératif	reprends	Reprends depuis le début.	<i>reprend</i>
Participe passé	repris	Le dossier a été repris.	<i>reprit</i>
Gérondif / participe présent	en reprenant / reprenant	En reprenant le plan, tu clarifies l'idée.	oubli du -e-

Pour l'emploi, raisonnez par intention de phrase. Si l'action se passe maintenant, utilisez **reprendre au présent** : *je reprends le dossier*. Si elle est terminée, passez à **reprendre au passé composé** : *j'ai repris le dossier*. Si vous exprimez une exigence, un doute ou une attente, le **subjonctif** s'impose : *il faut que je reprenne*. Cette logique vaut aussi pour *prendre, comprendre, apprendre* et *surprendre* : même famille, mêmes réflexes, mêmes pièges. Gardez enfin en tête les formes moins fréquentes sans y passer une heure : le **conditionnel** sert pour l'hypothèse, l'**impératif** pour l'ordre, le **participe** pour les temps composés, l'**infinitif** après un autre verbe, le **gérondif** pour exprimer la manière. C'est la version utile de la conjugaison : peu de formes, mais les bonnes.

Mini-tableau de survie : les 6 formes à mémoriser avant le reste

Si vous ne retenez que six formes de **reprendre**, prenez celles qui paient vraiment à l'écrit : **je reprends, j'ai repris, je reprenais, je reprendrai, que je reprenne et repris**. Ce noyau couvre l'essentiel des copies. Les fautes coûteuses sont toujours les mêmes : *je repris* au lieu de *j'ai repris*, ou *il a reprit* au lieu de *il a repris*.

Personne / forme	Forme correcte	Usage type	Piège voisin	Niveau de fréquence
1re pers. sing.	je reprends	action actuelle, habitude	<i>je reprend</i>	Très élevée
passé composé	j'ai repris	fait terminé	<i>j'ai reprit</i>	Très élevée
imparfait	je reprenais	durée, contexte	<i>je reprennais</i>	Élevée
futur simple	je reprendrai	projection nette	<i>je reprendrai</i>	Élevée
subjonctif	que je reprenne	après <i>il faut que</i>	<i>que je reprend</i>	Moyenne
	repris		<i>reprit</i>	Très élevée

participe
passé

avec *avoir*,
adjectif parfois

Logique à mémoriser : **reprendre** suit la famille de *prendre* : présent en *-prends*, participe passé en *-pris*, subjonctif en *-prenne*. En révision rentable, ce pack couvre l'immense majorité des besoins réels.

I

La conjugaison du verbe Reprendre # Subjonctif Présent — J'apprends la conjugaison

Les erreurs fréquentes sur « reprendre » : comment éviter les fautes qui coûtent le plus

Les fautes les plus fréquentes sur **reprendre** viennent d'une confusion simple mais coûteuse entre **présent**, **passé composé**, **passé simple** et **participe passé**. On écrit **je reprends**, **j'ai repris**, **il a repris**, et non **il a reprit**. Le bon réflexe est mécanique : repérer d'abord l'auxiliaire, puis choisir le temps, ensuite vérifier si la forme finale est un verbe conjugué ou un participe.

La faute la plus rentable à corriger oppose **je reprends**, **j'ai repris** et **je repris**. *Je reprends* est du présent : action actuelle, habituelle ou programmée. Exemple de mail professionnel : *Je reprends le dossier demain matin*. *J'ai repris* est du passé composé : auxiliaire *avoir* + **participe passé** *repris*. Exemple en copie : *J'ai repris l'argument du texte*. En revanche, *je repris* relève du **passé simple**, temps littéraire de narration : *Je repris la route à l'aube*. En pratique, ce temps apparaît dans un récit, presque jamais dans un mail, rarement dans une dissertation hors citation ou narration. Beaucoup d'erreurs viennent d'une phrase orale transcrite trop vite : on entend un passé, on écrit *je repris*, alors que le contexte exige **j'ai repris**. Le gain est immédiat : distinguer *auxiliaire présent* et *verbe narratif*.

La recherche **il a repris** ou **il a reprit** résume à elle seule le piège majeur. Avec *a*, il faut un **participe passé**, donc **repris**. La forme *reprit* est un verbe conjugué au **passé simple**, troisième personne du singulier : *Il reprit son souffle*. On ne peut donc pas écrire *il a reprit*, pas plus qu'on n'écrit *il a comprit* ou *il a appris*. La logique du 3e groupe est stable : *prendre* donne *pris*, donc *reprendre* donne **repris**; même famille pour *comprendre/compris*, *apprendre/appris*, *surprendre/surpris*. Autre zone sensible : **qui reprend** reste de l'indicatif présent, car *qui* est sujet du verbe : *Le candidat qui reprend sa démonstration corrige son erreur*. À l'inverse, **que je reprenne** relève du **subjonctif présent**, déclenché par le doute, le souhait ou la nécessité : *Il faut que je reprenne ce calcul*. Enfin, **nous reprenons** garde son *-en-* central ; la tentation *nous reprennons* vient d'une fausse analogie avec *ils reprennent*.

En correction de copies, j'utilise un test rapide, parce qu'il paie tout de suite à l'écrit. Si vous pouvez insérer *ai, as, a*, la forme suivante est presque toujours un **participe passé** : donc *repris*, avec éventuel **accord du participe passé** seulement si le complément d'objet direct est placé avant. Si la phrase raconte une suite d'actions littéraires, *reprit* peut être juste. Si la phrase exprime l'habitude ou l'action en cours, revenez au présent : **je reprends, qui reprend, nous reprenons**. Si un déclencheur comme *il faut que, bien que* ou *pour que* apparaît, pensez **que je reprenne**. En quatre vérifications, vous éliminez l'essentiel des fautes visibles en mail, en narration, en copie d'examen et dans une transcription d'oral.

Choisir le bon temps de « reprendre » selon l'intention : le module décisionnel simple

Pour choisir la bonne forme de **reprendre**, partez du sens visé. Action en cours maintenant : **présent de l'indicatif**, *je reprends*. Action terminée liée au présent : **passé composé**, *j'ai repris*. Habitude passée : **imparfait**, *je reprenais*. Récit bref : **passé simple**, *je repris*. Souhait, doute, nécessité : **subjonctif présent**, *que je reprenne*.

Le bon réflexe est simple : demandez-vous *ce que la phrase veut faire*. Si elle décrit une action actuelle, la réponse à "comment conjuguer reprendre au présent" est presque toujours **je reprends, tu reprends, il reprend**. Exemple concret : *Je reprends les cours lundi*. Si l'action est finie mais compte encore maintenant, utilisez le **passé composé** : *J'ai repris le dossier ce matin*. C'est la forme la plus rentable à réviser après le présent, surtout pour éviter la faute coûteuse *il a reprim* : on écrit **repris**, jamais **reprit** avec *avoir*. Si la phrase plante un décor ou une habitude passée, prenez l'**imparfait** : *Je reprenais le sport chaque septembre*. Si elle annonce une action à venir, passez au **futur simple** : *Je reprendrai mon emploi en janvier*. Sur le terrain des copies, présent + passé composé + imparfait couvrent facilement **80 %** des besoins utiles.

Intention	Temps	Exemple	Priorité révision
Action actuelle	présent de l'indicatif	<i>Je reprends une citation correctement.</i>	Très haute
Action terminée liée au présent	passé composé	<i>J'ai repris le dossier après interruption.</i>	Très haute
Habitude ou décor du passé	imparfait	<i>Je reprenais les cours à 8 h.</i>	Haute
Projection	futur simple	<i>Je reprendrai le sport en mai.</i>	Moyenne

Récit littéraire	passé simple	<i>Je repris mon souffle.</i>	Secondaire
Souhait, doute, nécessité	subjonctif présent	<i>Il faut que je reprenne ce passage.</i>	Haute
Hypothèse, politesse	conditionnel présent	<i>Je reprendrais bien ce chapitre.</i>	Moyenne

Le **passé simple** de **reprendre** mérite une vigilance ciblée : *je repris*, sans -s final ajouté ailleurs, et à ne pas confondre avec le participe passé *repris*. C'est le piège classique : *je repris* est un verbe conjugué, *j'ai repris* est un temps composé ; en revanche *il a reprit* est faux. Même logique pour **que je reprenne**, utile dans les consignes, les souhaits et les jugements : *Il faut que je reprenne cette démonstration*. Le **conditionnel présent** sert surtout à nuancer : *Je reprendrais ce point si j'avais le temps*. Côté mémoire, pensez famille : *prendre* donne *je prends / j'ai pris*, donc **reprendre** donne *je reprends / j'ai repris*, comme *comprendre*, *apprendre* et *surprendre*. Pour un examen, je conseille un ordre net : **présent, passé composé, imparfait**, puis **subjonctif présent**. Le reste rapporte moins, sauf en commentaire littéraire ou concours.

Pourquoi « reprendre » ressemble à « prendre », « comprendre », « apprendre » et « surprendre »

Reprendre appartient à la même famille que **prendre** et garde la même ossature utile : *je prends / je reprends, nous prenons / nous reprenons, j'ai pris / j'ai repris*. Comparer ces verbes à conjugaison similaire évite d'apprendre cinq tableaux séparés et fait gagner du temps sur les formes qui tombent vraiment à l'écrit.

La logique morphologique est rentable à mémoriser. Le noyau est **prendre**, auquel on ajoute un préfixe : *re-*, *com-*, *ap-*, *sur-*. Résultat, le verbe change de sens, pas de mécanique principale. Au présent, on retrouve la même alternance : **je prends, je reprends, je comprends, j'apprends, je surprends**. À *nous* et *vous*, le bloc devient *-pren-* : **nous prenons, nous reprenons, nous comprenons, nous apprenons**. C'est le meilleur repère de révision, bien plus efficace qu'un tableau complet lu une fois. Même logique au participe passé : **pris, repris, compris, appris, surpris**. Si vous reprenez cette série, vous éliminez d'un coup des erreurs coûteuses comme *il a reprit*, faux, ou *j'ai prît*, faux aussi.

Le bon réflexe est donc de relier **reprendre définition** et famille verbale : reprendre, c'est souvent *prendre à nouveau*, donc la **prendre conjugaison** sert de matrice. La même stratégie marche pour une recherche de type **comprendre conjugaison, apprendre conjugaison** ou **surprendre conjugaison**. Les grands dictionnaires et références comme **Larousse, Le Robert, l'Académie française**, voire des rappels de presse dans **Le Figaro** ou **Le Nouvel Obs**, convergent sur cette logique de famille. La

limite, c'est que l'analogie ne règle pas tout : les temps simples littéraires restent moins fréquents, et certains candidats confondent ensuite avec des verbes sans lien comme *avoir, faire, pouvoir, voir, mettre* ou *dire*. En révision transversale, je conseille une règle simple : maîtriser d'abord les verbes fréquents au présent, au passé composé et à l'infinitif. C'est là que les points tombent.

reprendre définition

Le verbe « reprendre » signifie prendre de nouveau, recommencer, récupérer, corriger ou poursuivre après une pause. Selon le contexte, il peut vouloir dire reprendre un travail, reprendre quelqu'un sur une erreur, ou reprendre des forces. C'est un verbe très fréquent en français, utile à maîtriser car ses emplois sont nombreux à l'écrit comme à l'oral.

Comment conjuguer le verbe reprendre ?

« Reprendre » est un verbe du 3e groupe, construit sur le modèle de « prendre ». Je conseille de retenir d'abord ses formes les plus rentables : je reprends, nous reprenons, ils reprennent, puis le subjonctif « que je reprenne ». Son auxiliaire est « avoir » : j'ai repris. Le participe passé est « repris ».

Comment conjuguer reprendre au passé composé ?

Au passé composé, « reprendre » se conjugue avec l'auxiliaire « avoir » : j'ai repris, tu as repris, il a repris, nous avons repris, vous avez repris, ils ont repris. La forme clé à retenir est donc « avoir + repris ». Exemple simple : « Nous avons repris les révisions lundi. » C'est une structure très classique en contrôle.

Quel est le participe passé du verbe reprendre ?

Le participe passé du verbe « reprendre » est « repris ». C'est une forme courte, irrégulière, à apprendre telle quelle. On l'emploie avec l'auxiliaire « avoir » dans les temps composés : j'ai repris, nous avons repris. Exemple utile : « Elle a repris confiance. » C'est souvent ce mot qui tombe dans les exercices de conjugaison.

Comment conjuguer reprendre au présent ?

Au présent de l'indicatif, on conjugue : je reprends, tu reprends, il reprend, nous reprenons, vous reprenez, ils reprennent. Le point stratégique est la différence entre le singulier en « -ends » et le pluriel « nous reprenons / vous reprenez ». Si vous révisez vite, mémorisez d'abord ces six formes, elles servent de base à beaucoup d'exercices.

que je reprenne

« Que je reprenne » est la forme du subjonctif présent du verbe « reprendre », à la 1re personne du singulier. On l'emploie après certaines expressions comme « il faut que »,



« bien que » ou « pour que ». Exemple : « Il faut que je reprenne mes notes. » C'est une forme très fréquente dans les phrases de consigne ou d'argumentation.

qui reprend

« Qui reprend » correspond généralement à la 3e personne du singulier du présent de l'indicatif : il reprend, elle reprend, on reprend. Dans une phrase relative, on peut dire : « L'élève qui reprend le cours progresse vite. » Le verbe est alors conjugué au présent. C'est une tournure simple, mais très utile pour reconnaître le sujet.

reprendre définition

La définition de « reprendre » est proche de « prendre à nouveau », mais le verbe a plusieurs sens utiles : recommencer une activité, récupérer quelque chose, corriger une personne, ou continuer après interruption. En pratique, je conseille de retenir 4 usages concrets, car ce sont eux qu'on retrouve le plus souvent dans les textes, dictées et exercices.

Pour bien écrire « reprendre », retenez une règle simple : même logique que « prendre », auxiliaire avoir, et priorité aux formes qui tombent vraiment en copie. Si vous savez écrire sans hésiter « je reprends », « nous reprenons », « j'ai repris », « je reprenais » et « que je reprenne », vous couvrez déjà l'essentiel. Le bon réflexe, ensuite, consiste à vérifier les pièges les plus coûteux : participe passé en « repris », jamais « reprit » après « avoir ».

Mis à jour le 05 mai 2026

[Continue sur blog-orthographique.fr](https://blog-orthographique.fr)

Blog Orthographique - Document pédagogique